

Études critiques : genèse et mesure du temps

Autor(en): **Muller, Maurice**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de Théologie et de Philosophie**

Band (Jahr): **31 (1943)**

Heft 126

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-380428>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

GENÈSE ET MESURE DU TEMPS

Les problèmes relatifs à la durée sont des plus difficiles et des plus complexes. Doit-on envisager la durée comme une donnée objective que l'on saisirait dans une intuition, ou le temps est-il soit une forme de notre sensibilité, soit une représentation d'ordre social, collective et impersonnelle ? Autant de problèmes qu'une analyse génétique contribue à éclaircir. Sans doute — et M. de la Harpe, dans le remarquable ouvrage qu'il propose à notre méditation ⁽¹⁾, ne s'est pas dissimulé cette difficulté — serons-nous toujours tentés d'orienter nos analyses de la notion de temps sur une idée préconçue, sur le temps tel qu'il est pensé par l'occidental adulte et civilisé. Il y a le temps de l'observateur et de l'observé ; il y a celui de l'enfant et du primitif, à partir duquel il faut bien admettre que notre notion de temps s'est construite ; mais un progrès important s'accomplira dans l'étude de la notion de temps, si la psychologie et la sociologie permettent de caractériser, par rapport à ce « système de références » qu'est le temps de l'adulte, le temps de l'enfant, celui du primitif ou celui du malade atteint d'amnésie.

Une analyse génétique de la notion de temps ne nous renseigne guère sur le temps « en soi », sur le temps réel, métaphysique ; on pourrait admettre toutefois qu'une telle analyse en est déjà une connaissance approchée. Ainsi, il ne serait pas nécessaire de choisir entre la durée pure, qualitative, et le temps du physicien, tous deux concourant à constituer progressivement une notion toujours plus adéquate du temps. En ce sens, les conséquences interprétatives que l'on pourrait tirer de la mécanique quantique, lesquelles

(1) JEAN DE LA HARPE. *Genèse et mesure du temps. Essai d'analyse génétique du temps et d'axiomatisation du temps métrique*. Université de Neuchâtel. Recueil de travaux publiés par la Faculté des Lettres, fasc. 20. Neuchâtel, 1941, 180 pages. Fr. 5.—

bouleverseraient notre notion de temps et la rendraient plus relative encore à notre constitution psycho-sociologique et à notre échelle de grandeurs, auraient une portée exceptionnelle.

Entre deux notions divergentes, celle d'un temps essentiellement mesurable et celle de la durée pure au sens bergsonien, M. de la Harpe n'estime pas qu'il y ait lieu de choisir, le temps ayant, pour lui, une constitution dualiste (p. 28-30): Ces notions seraient, l'une et l'autre, des notions fortement évoluées. On pourrait admettre qu'elles se sont constituées à partir de ce présent « épaisseur » dont parle M. de la Harpe (et que l'on pourrait définir par la durée de formation de brèves synthèses psychologiques), forme du temps vécu, et qui les contiendrait en puissance ; un temps « épaisseur » qui, pour M. de la Harpe, est mesurable non par le sujet qui n'a pas encore dégagé le temps mathématique — la construction d'un temps qualitatif précédant celle d'un temps quantitatif — mais par l'observateur (p. 35 s., 55 s.), et qui serait un présent inséparable, au début, de la présence physique.

Dans l'ouvrage de M. de la Harpe, la construction génétique du temps part d'une analyse de la durée qui s'inspire des travaux de Pierre Janet. La notion de durée prendrait son point de départ « dans trois conduites qui se mêlent intimement : conduite de continuation, conduite de démarrage et conduite de triomphe (ou d'échec) » (p. 47). Dans la conduite et l'action se révélerait un temps pratique entraînant la distinction de l'avenir (conduite d'attente dont l'objet relève de la mémoire et de l'habitude), du passé (excluant le facteur d'incertitude contenu dans l'avenir) et du présent (qui se constitue soit par opposition au passé et à l'avenir, soit par assimilation à la « présence »). Ce temps se détacherait peu à peu de l'action propre du sujet, après y avoir été greffé ; et ce qui, dans le temps, s'appliquerait aux déplacements perçus par la vue et entrerait dans la voie de l'objectivation et de la métrique, se dissocierait de ce qui revient aux réactions régulatrices internes (p. 64 s.). Des sentiments de familiarité et de nouveauté seraient « sur la longue voie qui va des comportements initiaux décrits par Janet jusqu'aux formes les plus élaborées du temps d'un Bergson ou d'un Einstein ». Au cours de cette évolution, indissolublement liée aux conduites de l'habitude et de la mémoire et à la formation des notions d'espace et de causalité, se formerait également un temps mnésique : « à mesure que la mémoire évolue de la simple reconnaissance jusqu'à la représentation, le contenu psychique s'oppose de plus en plus à la forme mnésique » (p. 154).

Le temps, tel qu'il se dégage des premières analyses de M. de la Harpe, n'est encore — même lorsqu'on en appelle à la notion de conduite et aux observations de M. Piaget sur les enfants — qu'un temps subjectif et quasi individuel, né des sentiments de régulation de l'action, propriété implicite de certains sentiments, sensori-moteur avant d'être temps pratique et temps mnésique. Or, la notion de temps subit un processus d'objectivation et, parallèlement, évolue d'une forme constituée de parties hétérogènes à une forme constituée de parties homogènes. Il ne s'agira pas encore véritablement

de temps mesurable, mais d'un temps qui viendra se placer dans le plan psycho-sociologique du récit.

Pour montrer comment le temps devient objectif, M. de la Harpe étudie l'itinéraire d'une action : un chasseur épie un gibier, tire et constate un succès (ou un échec). Le chasseur traverse des « présents » différents et ses actes peuvent être envisagés du point de vue de l'intention qu'ils manifestent (état antérieur au fait), de l'événement lui-même, ou du souvenir (état postérieur au fait). D'une part, le sujet peut évoquer un souvenir à partir d'une intention et trouver le germe d'une intention dans un souvenir (une sorte d'échange intervenant ainsi entre les moments du temps), d'autre part, l'événement peut être considéré comme « substantif » par rapport aux qualifications temporelles, celles-ci pouvant inversement devenir « substantifs » par rapport aux événements. Moments temporels et événements pouvant être conçus, chacun à leur tour, comme sujets de relations prédicatives par rapport aux autres (p. 78 s.), les conditions d'une « conceptualisation » se trouveraient remplies ; il suffirait alors de l'intervention des termes symboliques proposés par le milieu social pour que la conceptualisation devienne effective. Le caractère d'irréversibilité du temps se dégagerait du sentiment de quelque chose qui a une direction contraignante, d'un courant qu'on ne peut parcourir effectivement dans les deux sens.

Dans ce processus d'objectivation du temps, l'intervention du milieu social (et du langage) est capitale. Un *temps mythique* se crée, où le temps s'objective dans des phénomènes périodiques et astronomiques, le calendrier ayant pour effet dans les conceptions astrobiologiques, selon Hubert (p. 95), de rythmer le temps (mais pas encore de le mesurer). Un *temps* bidimensionnel *du récit* apparaît (le récit étant la conduite de la mémoire selon Janet), où l'on peut distinguer le temps du narrateur et le temps des événements vécus, racontés. La spatialisation et la socialisation du temps rendent la durée prête à être mesurée. Ainsi, peu à peu, ce temps, de subjectif qu'il était, s'est objectivé, est devenu homogène ; il est devenu temps social. Il deviendra métrique « à mesure que les rythmes sidéraux perdent leurs propriétés magiques et vitalistes au profit du cycle proprement mathématique » (p. 110).

Remarquons en passant que l'analyse du processus de la formation du temps objectif par M. de la Harpe semble appuyée sur deux postulats qui nous paraissent être à la base de son ouvrage : le temps n'est pas seulement une représentation collective, une catégorie ou une forme du comportement, mais il y a un temps subjectif qui est un élément génétique de la notion de temps et, second postulat, le sentiment primaire du temps est « alogique » (« la question se pose donc », écrit M. de la Harpe (p. 43), « de déceler les éléments génétiques proprement dits et non des éléments logiques qui ne peuvent intervenir que postérieurement dans la construction temporelle »). On pourrait en effet contester — pour notre part nous ne le ferions pas — que les éléments d'ordre logique et d'ordre social s'introduisent seulement ultérieurement dans la formation de l'idée de temps, et prétendre que des éléments

logiques (ou prélogiques) et sociaux sont indispensables à une notion de temps, quelle qu'elle soit. On ne pourrait alors parler de temps du sujet observé que comme forme de son comportement, de son langage, toute spéculation sur la formation subjective de la notion de temps — même de temps objectif — devenant illusoire. Cependant, même s'il en était ainsi, une grande partie des analyses de M. de la Harpe resteraient précieuses.

Le temps est donc devenu social et métrique ; la question entièrement nouvelle que se pose M. de la Harpe est, dès lors, la suivante : les notions relatives à ce temps métrique peuvent-elles être ordonnées dans un système déductif ? — question à laquelle il répond affirmativement. Relevons ici que ce n'est pas le « temps » qui est axiomatisé, mais les notions fondamentales qui interviennent dans la mesure du temps : on n'axiomatise pas le temps, pas plus que l'on n'axiomatise l'espace, mais une géométrie, par exemple. Il s'agirait d'ailleurs plutôt, dans l'esprit de M. de la Harpe, d'une « quasi-axiomatique » du temps, puisque dans son temps métrique interviennent des réalités d'ordre psychologique, produits d'expériences réelles, des « compromis entre la durée psychique et le déplacement spatial » (p. 113).

M. de la Harpe distingue les propositions relatives au mesuré et au mesurant (l'étalon) et à leur système de correspondance, et différents groupes de relations : les relations communes (définitions de l'événement, de la simultanéité, de la succession, de la corrélation) ; arithmétiques (définitions de la période, de la série temporelle, de la dimension, etc.) ; de correspondance (entre un événement et une période du mesurant) ; cinématiques (où la notion de vitesse joue un rôle déterminant). Certains axiomes paraîtront non pas précisément contestables — une axiomatique n'est contestable que si les propositions qui en sont le point de départ ne sont pas compatibles entre elles — mais susceptibles d'être remplacés par d'autres ou éliminés. Nous pensons plus spécialement aux deux premiers axiomes (des événements simultanés ne sont pas successifs et des événements successifs ne sont pas simultanés, des événements non simultanés sont successifs et des événements non successifs sont simultanés, — les événements distincts étant définis par des actes de consciences distincts). Ces axiomes ne seraient valables que si l'on n'adopte qu'un seul système de références, ainsi que M. de la Harpe le déclare lui-même (p. 149), c'est-à-dire qu'une seule conscience (et faire appel à une seule conscience dans l'adoption d'un système de références, n'est-ce pas réintroduire un élément subjectif ?). Point de vue qui nous paraît rendre toute relative à la position que M. de la Harpe donne à son axiomatique une de ses conclusions concernant le temps de la Relativité, lorsqu'il affirme que le temps de la Relativité n'est pas un temps métrique.

Le temps est un « adjectif », écrit M. Brunschvicg dans une note jointe à l'ouvrage de M. de la Harpe, et non un substantif, un « sujet ». Si notre temps est, dans une mesure importante, une forme de comportement social indûment substantialisée, il pourra être soumis à des processus de dissolution comme toute autre conduite. M. de la Harpe insiste justement sur l'aide que la

pathologie peut apporter en ces matières. Or, dans un ouvrage récent sur *Les dissolutions de la mémoire* (1), qui sur quelques points nous paraît compléter d'une manière heureuse les analyses de M. de la Harpe, le Dr Jean Delay montre comment les dissolutions de la notion de temps sont liées aux amnésies. La pathologie permettrait de retrouver les composantes de la notion de temps, parallèles de celles de la mémoire. Il y aurait, selon M. Delay, un temps sensori-moteur et une mémoire sensori-motrice, correspondant aux besoins vitaux (faim et soif, sommeil et veille, etc.) communs à l'homme et à l'animal, un temps social homogène, mesurable, dont Durkheim et Mauss ont tenté de retracer la genèse, qui s'abolirait dans les dissolutions de la mémoire sociale correspondante, enfin un temps autistique, d'ordre psychologique (et non plus d'ordre biologique ou social), qui n'est plus qu'un temps subjectif et individuel, et auquel correspondrait une mémoire autistique. Cette mémoire autistique ne se réduirait pas à la mémoire sensori-motrice, car elle comprendrait « une foule innombrable de souvenirs qui ne sont pas à l'état de représentation » comme les images sensori-motrices, « mais à l'état d'affection pure » (p. 117). La mémoire autistique serait une mémoire hallucinatoire qui serait libérée par les affaiblissements pathologiques du lien social (et rendue transparente dans la conduite et le langage du malade), le passé, au lieu de rester soumis à la censure qui retenait les souvenirs dans l'inconscient « et assurait la fonction sociale de la mémoire » étant en même temps libéré. Que la censure s'endorme, écrit M. Delay, « et la mémoire cesse d'être la faculté d'oublier » (p. 108). Au contraire, les autres dissolutions de la mémoire, certaines dissolutions neurologiques, auraient pour conséquences des déficiences de la mémoire.

L'ouvrage de M. de la Harpe, qui contient tant d'aperçus et dont nous sommes loin d'avoir pu faire pressentir toute l'importance, et, dans un sens différent, celui de M. Delay auquel nous venons de faire allusion, nous apportent d'utiles contributions à l'analyse de la notion de temps dont, en France, Guyau a été l'un des premiers à deviner l'intérêt. Il nous semble résulter des études modernes sur la notion de temps, en particulier des recherches de MM. de la Harpe et Delay, que ces études dépendent d'interprétations des équations de la physique ou d'analyses des conduites psychologiques et sociales, que le temps, à la fois propriété des corps et mode du comportement des êtres vivants, est en soi une qualité des choses et des êtres qui, ne se suffisant pas à elle-même, emprunte tour à tour à l'espace, aux propriétés dynamiques des corps, ou aux catégories d'origine sociale, des propriétés propres à le constituer en élément de la représentation. Ce qui expliquerait que, selon la nature de ces emprunts, nous soyons en présence de temps différents les uns des autres, qui sont sans doute des approximations du temps « en soi », mais qui pourraient être divergents et, dans une certaine mesure, inconciliables.

Maurice MULLER.

(1) Paris, Presses Universitaires de France, 1942.